

Gestion des connaissances

• Contexte de formation	2
• Objectifs de compétences.....	2
• Programme de formation	3
• Ingénierie de formation	5
• Organisation de la formation	6
• Méthodes pédagogiques et évaluatives	6
• Validation des acquis	8
• Modalités d'inscription	8
• Prix de formation	8
• Conditions générales	9

SOMMAIRE

Contact

Sylvie LEFEVRE
Tél. : 01 42 26 07 54
info@lca-performances.com

Dates des sessions

Paris : 8-10 octobre 2018
Nantes : 10-12 décembre 2018
Paris : 28-30 janvier 2019
Paris : 27-29 mars 2019
Paris : 27-29 mai 2019
Paris : 9-11 septembre 2019
Paris : 7-9 novembre 2019

LCA Performances Ltd

37, rue d'Amsterdam
75008 - Paris
www.lca-performances.com

Gestion des connaissances

L'optimisation de la gestion des connaissances est l'une des principales sources d'avantage concurrentiel pour les entreprises. Elle s'appuie sur la formation gestion des connaissances qui est le principal vecteur de création des compétences stratégiques de l'entreprise plus rapidement que les concurrents. Face à cet enjeu, la formation gestion des connaissances fait partie d'un levier pour favoriser le développement de l'intelligence collective, l'innovation, la capitalisation et le transfert des compétences.

Si vous voulez innover et apprendre plus rapidement que les autres, vous avez l'intérêt à développer la capacité de votre organisation, de la structure jusqu'aux hommes, à apprendre en permanence de leurs expériences, identifier les pratiques réussies et les idées innovantes, savoir les modéliser et les transférer. Cette formation gestion des connaissances vous fournit un cadre pour intégrer les nouvelles approches stratégiques et managériales :

Le public visé :

Cette formation s'adresse aux cadres fonctionnels, ingénieurs, managers en reconversion professionnelle, organisateurs, managers commerciaux, responsables des ressources humaines, consultants d'entreprise ou indépendants, documentalistes, responsables de la recherche et du développement et à tous ceux et celles qui souhaitent créer, adapter, perfectionner ou développer leurs compétences et faire évoluer leur expertise ou expérience professionnelle vers la fonction de manager des connaissances.

Le prérequis et conditions d'accès :

Cette formation ne nécessite pas de connaissances spécifiques en matière de knowledge management ni d'un diplôme particulier. Cependant, la possession d'une expérience professionnelle en management des équipes, fonctionnelle ou opérationnelle est demandée au candidat. Ce dernier doit également démontrer, au travers des travaux préparatoires, de sa capacité de penser et d'agir en mode de projet stratégique. Dès la validation de la candidature, [Yves JAUCYER](#) le formateur intervenant effectue l'ajustement entre les objectifs de formation, le profil socioprofessionnel du candidat et ses attentes spécifiques.

Objectifs de développement des compétences

Si votre défi à relever consiste à développer l'excellence opérationnelle de votre entreprise cette formation gestion des connaissances constitue, l'un des leviers stratégiques de sa réussite. La révolution numérique et les nouvelles technologies créent un environnement propice pour collecter et optimiser le capital de connaissances de l'entreprise. Le déroulement de cette formation gestion des connaissances s'opère autour des objectifs suivants :

- Affirmer son leadership du knowledge manager par la maîtrise des mécanismes permettant de passer d'une logique d'expert en gestion des connaissances à un processus fédérateur de partage des pratiques et de connaissances.
- Maîtriser le processus de formalisation et de la mise en œuvre d'un système de gestion des connaissances dans l'entreprise ou dans une institution publique sur la base des référentiels de compétences fondés sur l'excellence opérationnelle.
- Fédérer le projet knowledge management et traiter les impacts liés à la transition des pratiques professionnelles en impliquant les acteurs de l'entreprise au développement de nouvelles compétences afin qu'ils puissent repousser les limites de leur performance.
- Manier les outils inducteurs de production des connaissances stratégiques et conceptualiser une architecture fonctionnelle de gestion et de diffusion des connaissances en cohérence avec la stratégie d'entreprise et les besoins professionnels des collaborateurs.
- Déployer son projet professionnel de knowledge manager et valider sa faisabilité par rapport à ses ressources en matière d'expertise ainsi qu'à son potentiel de développement.

Ces objectifs de formation gestion des connaissances vous indiquent quels changements prévoir pour accompagner les femmes et les hommes de l'entreprise dans une démarche de capitalisation, partage ou création du patrimoine des connaissances. La mise en œuvre de la gestion des connaissances répond à la question essentielle : comment améliorer et mettre en cohérence ces différentes approches, souvent déjà pratiquées dans l'entreprise, pour accroître sa performance.

Gestion des connaissances

Programme de formation

1. Affirmer son leadership du manager des connaissances

Lors de cette séquence de formation gestion des connaissances, le stagiaire construit son propre modèle de leadership qui va donner la légitimité à son action d'animation, de pilotage et de la mise en œuvre de système de gestion des connaissances au travers d'un ensemble d'actions fondées sur des valeurs et des compétences clairement identifiables et reconnues par les acteurs de l'entreprise.

- Le diagnostic de son leadership du manager des connaissances : la découverte de son profil.
- Les caractéristiques de son profil et décryptage de la perception par l'entourage professionnel.
- Les facteurs de la légitimité du knowledge manager fondés sur les activités opérationnelles.
- Le référentiel des compétences du manager des connaissances et les activités de la fonction.
- L'optimisation de ses capacités d'influence pour mobiliser, fédérer et convaincre les acteurs.
- Les valeurs et les missions du leadership de l'animation et du pilotage des opérations.
- L'entraînement à l'identification des profils de leadership et à l'intégration des bonnes pratiques.
- La mise en phase de son leadership avec les profils des acteurs impliqués au projet.
- Comment animer des réseaux collaboratifs de knowledge management dans l'entreprise.
- L'évaluation des risques de la fuite des savoirs sur l'entreprise et ses performances.

Le travail de cette séquence de formation gestion des connaissances permet au stagiaire d'acquérir un ensemble de méthodes, pratiques et comportements professionnels de leadership, nécessaires pour réussir la mise en œuvre d'un projet de knowledge management qu'il aura pour mission de réaliser au sein de l'entreprise.

2. Maîtriser le processus de gestion des connaissances

Cette séquence de formation gestion des connaissances clarifie et transfère au stagiaire les concepts et les outils de base de formalisation et de gestion des connaissances. Il s'approprie des référentiels méthodologiques et organisationnels pour réussir la mise en œuvre d'un système knowledge management dans l'entreprise ou dans une institution publique. sur la base d'un référentiel de compétences, spécialement dédié aux utilisateurs.

- Le processus stratégique de gestion des connaissances dans l'entreprise.
- La capture des connaissances stratégiques et des connaissances critiques.
- La typologie des connaissances et leur articulation systémique en modèles de compétences.
- Les méthodes d'analyse et de segmentation des connaissances explicites et tacites.
- La cartographie des connaissances sur la base de l'organigramme de l'entreprise.
- La cartographie procédurale des connaissances fondée sur des processus systémiques.
- La cartographie conceptuelle des connaissances par thème, domaine, expertise et finalités.
- Le processus de transfert des connaissances cartographiées vers des cibles utilisateurs.
- Le système d'exploitation et de partage des connaissances en mode collaboratif.
- L'architecture de gestion et d'exploitation des connaissances dans l'entreprise.

Sur la base de différents référentiels et des grilles d'analyse, le stagiaire réalise un travail de synthèse sur le dispositif de gestion des connaissances. Le stagiaire est évalué sur sa capacité à traduire les référentiels métiers en connaissances à collecter, analyser, organiser et diffuser. Les travaux font appel aux pédagogies telles que : inductive, en mode de projet et démonstrative.

Gestion des connaissances

3. Fédérer le projet gestion des connaissances au sein d'entreprise

Lors de cette séquence de formation gestion des connaissances, le stagiaire acquiert les méthodes et les outils pour fédérer les acteurs de l'entreprise autour du projet knowledge management. Ce dispositif méthodologique constitue le support d'entraînement à l'action qui fixe la maîtrise de différentes méthodes collaboratives d'animation et de sensibilisation des équipes au partage des connaissances.

- Le diagnostic des profils des acteurs et des utilisateurs impliqués au projet Knowledge Management.
- Les stratégies relationnelles à déployer selon le profil des acteurs et des utilisateurs.
- Les outils pour discerner les acteurs synergiques ou antagonistes au knowledge management.
- Les résistances et les aspirations par typologie d'acteur : direction, management, experts.
- La définition des modalités de sensibilisation différenciée, selon le profil des utilisateurs.
- Les stratégies relationnelles qui font émerger l'adhésion individuelle et collective au projet.
- La qualification des impacts du knowledge management sur les collaborateurs de l'entreprise.
- Les outils de diffusion et d'exploitation des contenus des bases de données.
- Le panorama des outils numériques pour optimiser la gestion des connaissances.
- Les méthodes d'animation de la communauté knowledge management dans l'entreprise.

A l'issue de cette séquence de formation gestion des connaissances, le stagiaire acquiert un dispositif des méthodes opérationnelles qui lui permettent d'évaluer les savoirs stratégiques, développés au fil des années, par les personnes et les équipes représentant un capital immatériel significatif, investi par l'entreprise.

4. Manier les outils inducteurs de production des connaissances stratégiques

Pendant cette séquence de formation gestion des connaissances, le stagiaire s'approprie le maniement des outils inducteurs des connaissances stratégiques, regroupés dans un dispositif de l'ingénierie de knowledge management. Il intègre également les mécanismes de différentes approches méthodologiques pour enrichir sa réflexion sur les métiers et les compétences critiques nécessaires à la pérennisation de l'entreprise.

- Le modèle du knowledge management intégré dans la stratégie d'entreprise compétitive.
- Les concepts et méthodes de knowledge management des entreprises innovantes.
- La construction d'un modèle de knowledge management aligné sur la stratégie de l'entreprise.
- Les attentes des acteurs de l'entreprise du knowledge management.
- La stratégie de ressources humaines et knowledge management.
- La définition d'une politique de management des connaissances de l'entreprise.
- Les modèles stratégiques d'entreprise comme facteurs inducteurs des connaissances.
- L'ingénierie et les outils de knowledge management au cœur de l'intelligence stratégique.
- Les impacts du knowledge management sur les collaborateurs de l'entreprise.
- La synchronisation des connaissances académiques, les savoir-faire et le retour d'expérience.

A la fin de cette séquence de formation gestion des connaissances, le stagiaire est évalué sur sa capacité à analyser, décrypter et exploiter les facteurs inducteurs de production des connaissances stratégiques, à partir des éléments fournis par le formateur. Il s'agit d'une mise en situation professionnelle à l'aide de la pédagogie inductive, démonstrative et mode projet

Gestion des connaissances

5. Déployer son projet professionnel du manager des connaissances

Chaque stagiaire est chargé de déployer son projet professionnel et de le rendre opérationnel. Il s'agit d'une approche collaborative et créative qui accompagne le stagiaire dans son développement professionnel et qui se traduit par :

- La formalisation collaborative et modélisation du projet professionnel et sa mise en forme avec le stagiaire, en cohérence avec le référentiel de la fonction du manager des connaissances.
- La formalisation des plans d'action opérationnels pour déployer et réussir la réalisation de son projet professionnel dans les délais impartis et dans les conditions optimales.
- La validation de son projet professionnel sur le plan de la maîtrise opératoire de sa mise en œuvre, de sa faisabilité technique ainsi que sur le plan des capacités du stagiaire à le réaliser.
- La mise au point des modalités d'accompagnement du stagiaire dans son processus de professionnalisation post formation sous forme des sessions de télécoaching individualisé.

Cette séquence de formation constitue l'ancrage des compétences acquises par le stagiaire capable de réaliser les missions de manager des connaissances au sein de son entreprise ou dans le cadre de son propre cabinet de consultant .

Ingénierie de formation

La fourniture d'une documentation technique complète qui constitue le support de formation et de transfert des compétences au stagiaire, fait partie intégrante de cette prestation de formation. Il s'agit d'un support pédagogique de base qui permet au stagiaire de consulter les référentiels méthodologiques des objectifs de formation traités lors de différentes séquences de cette formation. Il constitue un dispositif de référence sur la formation et les missions à accomplir par le stagiaire.

L'ingénierie de formation mise à disposition du stagiaire, est validée sur la base des critères de performance intégrant la notion du retour sur investissement aussi bien pour les stagiaires que pour leur entreprise. Les supports pédagogiques ainsi constitués sont constamment mis à jour et validés par le [Comité Recherche et Développement](#) composé de consultants partenaires et des enseignants chercheurs.

- Ils contiennent tous les éléments techniques et méthodologiques abordés pendant la formation,
- Ils servent en tant que fil conducteur pédagogique tout au long de cette formation,
- Ils constituent des ressources méthodologiques pour appliquer les compétences acquises,
- Ils servent de référentiel et guide pour la mise en œuvre du projet professionnel.

C'est avec clarté et efficacité que ce dispositif méthodologique guidera le stagiaire dans l'acquisition de compétences en matière de de la gestion des connaissances. Cette formation peut être suivie, sur la demande du stagiaire, par un coaching de progression qui lui permet de trouver avec son formateur, des solutions spécifiques à ses attentes professionnelles.

Voilà pourquoi la documentation technique qui est remise au stagiaire lors de cette formation contient environ 150 pages, accompagnée d'une fourniture d'outils méthodologiques sous forme de fichiers numériques ayant pour objectif de favoriser l'auto-perfectionnement du stagiaire après la formation. Il s'agit des fondements méthodologiques de la formation, issus des recherches et des pratiques formalisées par LCA Performances Ltd et font l'objet du Dépôt Légal avec l'attribution du numéro d'enregistrement ISBN.

Gestion des connaissances

Organisation de la formation

Compte tenu du caractère intensif de la formation nécessitant une concentration soutenue et une forte implication aux entraînements de mises en situation, les conditions matérielles et organisationnelles se doivent d'être à la hauteur de l'enjeu. Alors, pour maintenir la cohésion et la dynamique du groupe, LCA Performances Ltd offre aux stagiaires les repas du midi qui sont pris en commun avec le formateur ainsi qu'un choix de sites de formation retenus offrant un meilleur environnement possible afin d'assurer une meilleure performance des stagiaires. Les sites de formation sont équipés d'ascenseurs et toilettes à accès handicapé.

L'accueil des stagiaires

Nous suggérons aux participants de se présenter sur le lieu de formation 15 minutes en avance : ils seront accueillis par leur formateur [Yves JAUCYER](#), autour d'un petit déjeuner. A cette occasion, il leur transmet un dossier contenant le livret d'accueil, le programme détaillé de formation et fait émarger la feuille de présence.

Les horaires et la durée de la formation :

La durée est de 3 jours consécutifs / 7 heures par jour soit 21 heures. La formation se déroule de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30. L'horaire du dernier jour de formation peut être aménagé en fonction des horaires des trains ou d'avions des stagiaires.

Le lieu de la formation :

La formation se déroule à Paris ou à Nantes. L'information concernant le lieu de son déroulement et les conditions d'accès au site de formation est communiquée aux participants dès leur inscription effective. Les réservations de chambres et leurs prises en charge sont assurées individuellement par chaque stagiaire ainsi que les frais de déplacement. Tout en respectant son budget, le stagiaire trouvera facilement un hôtel à proximité du lieu de la formation. Le nombre des stagiaires inscrit à cette formation est limité à 6 afin que chacun puisse bénéficier d'un suivi pédagogique personnalisé. Les formations sont maintenues quel que soit le nombre de participants inscrits.

De plus, le stagiaire peut à tout moment joindre [Sylvie LEFEVRE](#), notre responsable de formation pour connaître les modalités administratives relatives à son inscription, les différentes possibilités de financement de sa formation. LCA Performances Ltd gère tous les aspects logistiques de formation en temps réel et répond à toute demande d'information formulée par le stagiaire.

Méthodes pédagogiques et évaluatives

1. Phase préparatoire de la formation gestion des connaissances

Le processus pédagogique est activé dès la phase préparatoire du stagiaire à la formation. Cette phase s'opère en ligne, de façon collaborative par le stagiaire et le formateur. Elle s'appuie sur les dossiers d'auto-évaluation de profil socioprofessionnel du stagiaire, le diagnostic de ses capacités communicatives et l'analyse de son habilité à traduire son expertise ou son expérience professionnelle en management des connaissances. Cette procédure positionne le stagiaire comme acteur de sa propre formation en lui permettant :

- D'accéder aux contenus préparatoires, rassembler les ressources et préparer sa formation.
- De réaliser le diagnostic de ses potentialités en matière de la communication.
- De se mettre en phase avec les objectifs de formation et des contenus du programme.
- De commencer à traduire ses compétences actuelles en expertise de manager des connaissances.
- De transmettre au formateur les grilles de dépouillement des diagnostics pour le traitement.

Dès la validation de la candidature, [Yves JAUCYER](#) le formateur intervenant effectue l'ajustement entre les objectifs de formation, le profil socioprofessionnel du candidat, ses attentes spécifiques et personnalise le processus pédagogique. Dans le cas où le stagiaire évolue dans un environnement professionnel complexe, un entretien à distance est effectué.

Gestion des connaissances

2. Phase de formation présentielle et son évaluation

Le processus pédagogique est synchronisé avec son profil socioprofessionnel afin d'optimiser l'intégration des compétences nécessaires pour exercer la fonction de manager des connaissances. La phase de formation présentielle se traduit par le déploiement de pédagogies différentielles et l'évaluation des résultats des acquis à chaque séquence de la formation au travers des études de cas, présentation individuelle des travaux de synthèses, mises en situation professionnelle des stagiaires. Cette formation fait appel aux pédagogies telles que : inductive, démonstrative, interrogative et mode de projet. Ce dispositif pédagogique permet au stagiaire de :

- S'approprier de nouvelles compétences à l'aide d'une pédagogie différentielle de mises en situation réelle.
- Relier ses compétences avec les objectifs de formation dans une dynamique fonctionnelle.
- Développer une approche de la formation personnalisée d'optimisation de ses ressources.
- Déployer son projet professionnel et formaliser ses plans d'action de progression.

La dernière séquence de la formation présentielle est spécialement réservée à la formalisation, par le stagiaire et avec l'aide du formateur, de son projet professionnel assorti de préconisations méthodologiques et d'un plan d'action de progrès individuel qui fera l'objet d'un suivi pédagogique et évaluatif en ligne après la formation.

Une évaluation globale, à chaud, de la session est réalisée à la fin de la formation à l'aide d'un questionnaire, qui prend en compte les acquis du stagiaire par rapport aux critères qui font référence aux objectifs et au contenu de la formation, à la qualité de l'animation, au degré d'implication des stagiaires, à l'organisation de la formation, aux bénéfices pour les stagiaires, aux actions de la mise en œuvre des acquis et à l'appréciation de la personne même du formateur.

3. Phase de suivi et d'évaluation post-formation

Elle est activée après la formation et se focalise sur les projets professionnels et les plans d'action de progrès, développés par le stagiaire avant la fin de l'étape présentielle. Ces plans d'action se traduisent par la mise en application de nouveaux acquis dans le contexte professionnel du stagiaire. Le suivi des plans d'action de progression est à la fois pédagogique et évaluatif. Le processus s'effectue de façon collaborative par des sessions de télécoaching personnalisé sur demande du stagiaire et/ou de son manager.

Cette intervention respecte le rythme de l'avancement des actions faisant l'objet du projet professionnel du stagiaire ainsi que sur les résultats d'évaluation de la mise en application des acquis. Une évaluation, sur la base d'un questionnaire, couvrant les objectifs de formation est communiquée par le formateur au stagiaire, un dossier de synthèse est réalisé par le stagiaire et expédié au formateur 3 mois après la formation. Après l'analyse de ces travaux par le formateur, un rendez-vous est fixé et finalisé par une réunion de travail en ligne avec le stagiaire et qui lui restitue l'évaluation assortie de préconisations pour progresser.

Le bilan des performances professionnelles du stagiaire s'effectue 6 mois après la session de formation pour valider la démarche du suivi intermédiaire et vérifier que le stagiaire a bien intégré le dispositif méthodologique transféré dans sa pratique professionnelle. Cette session en ligne vise également à évaluer les résultats des expériences réussies sur le plan des méthodes utilisées et les objectifs atteints. De plus, le stagiaire sera contacté en ligne par www.avis-verifies.com pour répondre, s'il le souhaite, à un questionnaire évaluatif sur sa formation. Il peut également évaluer sa formation sur <https://procontact.afnor.org/recherche/formation-professionnelle>

Gestion des connaissances

Validation des acquis

L'évaluation des résultats des acquis s'effectue à chaque séquence de la formation présentielle au travers des études de cas, présentation individuelle des travaux de synthèses, mises en situation professionnelle du stagiaire. En fin de formation, une évaluation à chaud est effectuée et une attestation de présence ainsi qu'une attestation de fin de formation sont remises au stagiaire. Cette formation ne donne pas lieu à une évaluation formalisée ni académique des acquis de la formation devant un jury.

Modalités d'inscription

A réception de l'inscription effectuée en ligne ou par téléphone, nous vous adressons par email, une confirmation d'inscription avec le règlement intérieur à transmettre au participant. Par courrier ou email, selon votre choix, nous adressons une convention de formation en 2 exemplaires pour une entreprise ou un contrat de formation professionnelle, si c'est une inscription à titre personnel, ainsi qu'une convocation, une plaquette de présentation du lieu de la formation et les modalités d'accès, le programme de formation indiquant le lieu et la date de la session retenue. Si votre formation fait l'objet d'une demande de prise en charge par votre OPCA, merci de nous en informer au moment de votre inscription. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information complémentaire. **Date limite d'inscription** : 5 jours ouvrés et dans la mesure où il reste des places.

Prix de la formation pour 1 stagiaire

Eléments constitutifs du budget	Nombre heures	Montant global
Réalisation de la session de formation : 93,81 €/h	21	1.970, 00 €
TOTAL NET	21	1.970, 00 €

Toutes nos actions de formation professionnelle sont exonérées de la TVA, par autorisation des services fiscaux.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE LCA PERFORMANCES LTD

1. PRESENTATION

LCA Performances Ltd est un organisme de formation professionnelle dont l'établissement principal est établi 37 rue d'Amsterdam – 75008 PARIS France. LCA Performances Ltd développe, commercialise et dispense des actions de formation en présentiel inter et intra entreprises.

2. DEFINITIONS

Client : cocontractant de LCA Performances Ltd.

3. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Le client se porte garant du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de LCA Performances Ltd, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins.

4. DISPOSITIONS COMMUNES POUR LES FORMATIONS

4.1 Formation interentreprises : formation sur catalogue réalisée dans des locaux mis à disposition par LCA Performances Ltd. Formation sur mesure : composée de plusieurs sessions interentreprises issues du catalogue au libre choix du client.

4.2 Formation intra-entreprise : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un Client. Le lieu de son déroulement est dans des locaux mis à la disposition du client par LCA Performances Ltd.

5. DOCUMENTS CONTRACTUELS

LCA Performances Ltd fait parvenir au client, une convention de formation professionnelle continue en 2 exemplaires établie selon les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail. Le client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à LCA Performances Ltd un exemplaire, paraphé signé et tamponné. Les formations sont également ouvertes aux participants qui s'inscrivent à titre personnel ou d'une entreprise basée à l'étranger. Une feuille de présence, copies de l'attestation d'assiduité en formation, attestation individuelle de formation et évaluation pédagogique réalisée à chaud sont adressées au client après la formation.

6. CONDITIONS FINANCIERES

6.1 Pour une formation en interentreprises : pour les entreprises publiques et privées : la facture transmise après la formation est à régler sous 30 jours, sauf si la formation est prise en charge par un OPCA avec subrogation de paiement. L'accord de prise en charge par l'OPCA doit nous parvenir avant le début de la formation. Dans le cas contraire, nous facturons au client qui pourra ensuite se faire rembourser par son OPCA. Exception faite pour les inscriptions 15 jours avant le début de la session de formation choisie. Pour les particuliers et les entreprises basées à l'étranger : la facture est transmise avec le contrat de formation professionnelle ou la convention de formation professionnelle continue lors de la validation de l'inscription. Le règlement est effectué avant le début de la formation, par chèque ou virement bancaire.

6.2. Pour une formation intra-entreprise : une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par LCA Performances Ltd. Un acompte de 30% sera versé par le client à la signature de la convention de formation professionnelle continue, sauf si la formation est prise en charge par un OPCA avec subrogation de paiement.

L'accord de prise en charge par l'OPCA doit nous parvenir avant le début de la formation. Le solde est dû à 30 jours à réception de la facture établie après la formation et à régler à réception.

6.3 Annulation d'une formation

6.3.1 annulation d'une formation interentreprises par le client : en raison des frais fixes inhérents à la préparation et à l'organisation de la formation, pour toute annulation faite moins de 14 jours avant le début du stage, l'organisme de formation facturera les frais d'annulation correspondant à 100% du prix de la formation. Cependant, l'Entreprise pourra substituer au participant absent, un autre participant avec l'accord d'LCA Performances Ltd. En cas d'abandon en cours de session du participant, LCA Performances Ltd facturera le coût de la formation dans son intégralité. Dans ce cas, il ne peut pas y avoir de prise en charge par l'OPCA.

6.3.2 annulation d'une formation intra-entreprise par le client : pour toute annulation faite moins de 14 jours avant le début de la formation, LCA Performances Ltd facturera les frais d'annulation correspondant à 100% du prix de la formation. En cas d'absence ou d'abandon d'un participant du groupe en cours de formation, celle-ci sera facturée en totalité. Dans ce cas, il ne peut pas y avoir de prise en charge par l'OPCA.

6.3.3 annulation d'une formation interentreprises par LCA Performances Ltd : dans le cas de force majeure, l'organisme de formation se réserve le droit d'annuler la formation, au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette hypothèse, le montant des droits d'inscription sera intégralement remboursé. En cas d'interruption de la formation durant son déroulement, par l'organisme de formation, celui-ci s'engage à rembourser le client, au prorata des heures non effectuées.

6.4 Facturation – règlement

Tous les prix sont exprimés en euros et Net. Toutes nos actions de formation professionnelle sont exonérées de TVA, par autorisation des services fiscaux. Sauf convention contraire, le règlement est effectué par chèque ou virement bancaire dans les 30 jours à réception de la facture. Nos informations bancaires sont indiquées sur la facture et un IBAN est joint au dossier d'inscription. En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après une mise en demeure restée sans effet dans les 8 jours ouvrables, une pénalité de retard de paiement, sera appliquée. Pénalité de 10% conformément aux modalités précisées dans l'Article L. 441-6 du code de commerce. Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera exigible (Décret du 2012-1115 du 9 octobre 2012). Si la mise en demeure est restée sans effet, le dossier est transféré à notre avocat, Maître Cyrille GUILLOU, Avocat au barreau d'Angers, afin qu'il engage toute voie de droit en vue de recouvrement de la facture impayée. Les frais de procédure sont à la charge du client.

7. PROPRIETE INTELLECTUELLE ET MARQUES

Tous les éléments de ce site, notamment les textes, logos, images, programmes de formation, livres, articles, manuels pédagogiques ou toute autre publication sont la propriété de LCA Performances Ltd, et sont protégés à ce titre par la législation relative aux droits de propriété intellectuelle et aux bases de données. L'utilisateur ne peut en aucun cas utiliser, distribuer, copier, reproduire, modifier, dénaturer ou transmettre le site ou des éléments du site sans l'autorisation écrite et préalable de LCA Performances Ltd ou des titulaires des droits. Les modules de formation, les diagnostics et tous documents annexes papier ou sur clé USB remis aux stagiaires/clients lors de la formation sont exclusivement à usage personnel.

Le client s'interdit toute reproduction ou modification même partielle, de transmission ou distribution du module de formation et documents annexes remis sur clé USB ou papier, les documents divers remis au stagiaire durant sa formation. En outre, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.

Les droits d'utilisation de tout matériel technique utilisé pour la réalisation de la mission, ainsi que les droits d'auteur restent la propriété de LCA Performances Ltd. LCA Performances Ltd est déclarée à l'AFNIL sous le N° 978-2-35994 et les modules de formation ont fait l'objet de dépôt à la BNF ou à la SGDL. Tout contrevenant à cette protection fera l'objet de poursuites. Le site web www.lca-performances.com est archivé à la BNF et déposé à la Société Des Gens de Lettres (SGDL). Tous les programmes de formation sont déposés à la Société Des Gens de Lettres ainsi que les catalogues. Les modules de formation transmis aux stagiaires sont protégés par les droits d'auteur et déclarés à la BNF ou à la Société Des Gens de Lettres.

8. CONFIDENTIALITES

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par LCA Performances Ltd au client. LCA Performances Ltd s'engage à ne pas communiquer à des tiers, les informations transmises par le client, y compris les informations concernant leurs salariés.

9. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

En tant que responsable du traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par LCA Performances Ltd aux fins de réalisation et de suivi de la formation :

- envoi des dossiers inhérents aux conditions d'accès à une formation,
- questionnaire individuel évaluatif du niveau de savoir avant la formation et en fin de formation,
- suivi de formation,
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du demandeur peut être adressée à LCA Performances Ltd.

Le client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent son salariés/stagiaire et auxquelles il aura eu accès. LCA Performances Ltd conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par le stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

10. LITIGE ET CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE TERRITORIALE

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige entre le CLIENT et LCA Performances Ltd, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce d'ANGERS, France